Rapport annuel 2017 2018

Fédération des cégeps

1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977

Rapport annuel 2017 2018

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada
4e trimestre 2018
978-2-89100-160-1

Fédération des cégeps
500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone : 514 381-8631
Télécopieur : 514 381-2263
comm@fedecegeps.qc.ca
© Fédération des cégeps

Cette publication peut être consultée sur le site Internet de la Fédération des cégeps à l'adresse suivante :
www.fedecegeps.qc.ca

Fédération des cégeps

Une organisation au service de ses membres

Créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps, la Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, la Fédération a pour mission de favoriser leur développement, d'assurer leur rayonnement, de faire la promotion de leurs intérêts et de les défendre.

En plus de diffuser de l'information auprès de ses membres, de ses partenaires et des médias, la Fédération offre aux établissements du réseau collégial public un ensemble de services et de conseils en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de ressources informationnelles, de recherche, de négociation et de relations du travail. La Fédération représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

Table des matières

Mot du président-directeur général / 10

Planification stratégique / 18

50 ans des cégeps / 22

Formation / 32

Communauté / 42

International / 56

Recherche / 62

Financement / 68

Autres dossiers / 74

Communautés de pratique / 78

Organismes partenaires / 80

Instances / 84

Rayonnement / 95

États financiers / 97

Mot du président-directeur général

CÉGEP

50 ANS D'ÉVOLUTION

Il y a plus d'un demi-siècle, alors que le climat social était en pleine ébullition, le Québec a mis de l'avant de nouvelles idées, véhiculé une vision novatrice de l'État et proposé une série impressionnante de réformes en matière de santé, d'économie et surtout d'éducation. C'est dans ce contexte que les membres de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, mieux connue sous le nom de commission Parent, ont entrepris une audacieuse aventure qui a débouché sur une transformation sans précédent de la société québécoise.

L'un des fers de lance de cette transformation fut la création, dès 1967, du réseau des cégeps à la suite des recommandations de cette commission, ce qui a notamment donné la chance aux jeunes du Québec d'accéder à l'enseignement supérieur dans leur région respective, d'acquérir une formation générale et de côtoyer dans un même établissement d'autres jeunes aux profils variés.

On peut, 50 ans plus tard, clamer haut et fort que plusieurs des objectifs de la commission Parent ont été atteints, et même dépassés, grâce aux cégeps. En plus d'offrir une formation complète à leurs étudiants, leur donnant la chance à la fois de se réaliser professionnellement et de se développer chacun comme citoyen à part entière, les cégeps ont permis de démocratiser et de laïciser l'enseignement supérieur partout sur le territoire, et ont favorisé son accès aux femmes.

Aujourd'hui, les cégeps offrent un enseignement supérieur de qualité, aux jeunes comme aux adultes, et ils sont aussi, encore et toujours, « la chose de leur milieu », au diapason des besoins de leur région, selon la volonté des membres de la commission Parent.

Comme vous le verrez de manière plus détaillée au fil des pages suivantes, l'année 2017-2018 a été l'occasion pour la Fédération des cégeps de célébrer 50 années de réussite et d'évolution, en organisant une série d'événements et d'activités pour mettre en lumière la contribution des cégeps à l'essor du Québec d'hier, mais aussi d'aujourd'hui et de demain.

Tout d'abord, plus d'une cinquantaine de personnalités publiques, issues diversement du monde des affaires, du domaine politique ou encore des milieux scientifique, culturel et sportif, ont livré des témoignages vidéo à titre d'ambassadeurs et d'ambassadrices des 50 ans des cégeps où elles ont été formées et diplômées. Ces témoignages, qui ont été diffusés, visionnés et partagés tout au long de l'année sur différentes plateformes, illustrent le rôle crucial des cégeps dans le développement du Québec des 50 dernières années.

Le 11e congrès de la Fédération des cégeps, organisé en partenariat avec l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ), s'est quant à lui déroulé sur le thème des 50 ans d'évolution des cégeps les 25 et 26 octobre 2017, à Québec. Moment phare des célébrations du 50e anniversaire des cégeps, ce congrès a été une belle occasion de donner la parole à M. Guy Rocher, dernier témoin de la commission Parent, à titre de conférencier invité, en plus de donner lieu au lancement du livre *Le réseau des cégeps : trajectoires de réussites*, ouvrage à la composition duquel j'ai eu l'honneur de contribuer en compagnie d'une pléiade d'autres acteurs du milieu de l'éducation et de l'enseignement supérieur. C'est aussi avec une grande fierté et une profonde émotion que j'ai eu l'honneur, en marge de ce congrès, de me rendre à l'Assemblée nationale en compagnie de M. Rocher et des membres du comité directeur de la Fédération pour assister à l'adoption par les députés de tous les partis politiques d'une motion soulignant les 50 ans des cégeps et réitérant leur importance pour le Québec.

Je m'en voudrais également de ne pas mentionner le concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, *L'OSM célèbre les 50 ans des cégeps*, qui a eu lieu le 30 novembre 2017 pour souligner le 50e anniversaire de la création des cégeps en musique et en chanson, en compagnie d'artistes renommés qui ont fait leurs premières armes grâce à Cégeps en spectacle. Ce concert marquant, qui s'est déroulé dans l'enceinte de la Maison symphonique de Montréal, montre à quel point les activités socioculturelles des cégeps contribuent à façonner le visage culturel et artistique du Québec depuis un demi-siècle. Par ailleurs, ce spectacle a constitué un exploit technique, car il a pu être retransmis en direct dans les cégeps un peu partout au Québec grâce aux étudiants du programme Arts et technologie des médias du Cégep de Jonquière .

Enfin, cette année de célébrations hautes en couleur a aussi été l'occasion, pour le réseau des cégeps et pour le réseau de l'Université du Québec, qui fêtait lui aussi ses 50 ans d'existence, de parler d'une seule voix pour inciter le Québec à se doter d'une stratégie nationale en enseignement supérieur visant à rehausser la participation et la réussite aux études supérieures des Québécoises et des Québécois. Face aux défis que le Québec devra relever au cours des prochaines années, cette déclaration commune, à laquelle toutes et tous peuvent encore ajouter leur signature respective, nous permet de réaffirmer collectivement notre souhait de voir l'enseignement supérieur valorisé et renforcé pour propulser une fois de plus le Québec parmi les sociétés les plus avancées de la planète.

Un nouveau plan stratégique

Nous l'avons vu, le 50e anniversaire de la création du réseau des cégeps a été une occasion pour le réseau collégial public autant de prendre du recul que de se projeter dans l'avenir. C'est aussi dans cet esprit que nous avons publié, à l'automne 2017, le Plan stratégique 2017-2022 de la Fédération des cégeps, lequel est le fruit d'une vaste consultation qui a donné à la Fédération la possibilité de consulter près de 500 personnes parmi ses membres, ses partenaires et son personnel.

Car, 50 ans plus tard, la société québécoise et le monde de l'éducation sont de nouveau en pleine mutation, alors que l'offre de formation et les modes de diffusion se renouvellent et que l'offre de service devient plus flexible, des phénomènes qu'accélèrent les transformations numériques. Les profils de la population étudiante, par ailleurs, ne cessent de se diversifier. De même, les variations démographiques et les nombreuses exigences associées à la gestion publique actuelle causent des tensions et des défis qui imposent aux cégeps la mise de l'avant de leur très grande capacité d'adaptation.

Ce nouveau plan stratégique, dont le but est de faire valoir le leadership des cégeps et de leur Fédération, de contrer la concurrence qui affecte l'enseignement supérieur et de développer la nécessaire capacité d'adaptation du réseau collégial public, oriente la Fédération des cégeps dans ses actions et dans ses priorités afin de bien accompagner les cégeps dans leur réponse aux défis multiples que lance leur environnement en constante évolution. Comme vous le verrez détaillé un peu plus loin, l'exercice de planification stratégique 2017-2022 a été l'occasion pour la Fédération de revoir sa vision, de préciser ses valeurs, d'établir ses principales orientations et de se fixer des objectifs stratégiques pour les cinq prochaines années.

Des défis importants

Par ailleurs, au nombre des dossiers prioritaires qui ont mobilisé la Fédération en cours d'année 2017-2018, le financement du réseau collégial a continué de faire l'objet d'un souci constant.

Dans un contexte de baisse démographique, dans certaines régions du Québec, et de réalités économiques et sociales qui varient d'une région à l'autre, la Fédération des cégeps a notamment travaillé de concert avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) à la révision du modèle de financement des collèges – le modèle FABES – , de manière à ce, qu'à terme, il tienne davantage compte des nouvelles réalités des cégeps.

En janvier 2018, la Fédération a ainsi présenté, devant un comité d'experts mandatés par le ministère, son mémoire exposant les attentes du réseau collégial public en ce qui a trait au renouvellement de son modèle de financement. Ce mémoire regroupe les orientations privilégiées par le réseau pour rendre le modèle de financement des collèges plus apte à soutenir la réalisation de la mission des cégeps, en particulier en matière de persévérance et de réussite de ses étudiants, à permettre davantage d'agilité et d'efficience dans le respect du processus budgétaire, tant des cégeps que du ministère, et à faciliter l'arrimage de l'enseignement supérieur aux besoins en constante évolution de la société québécoise.

De même, la Fédération des cégeps a continué à œuvrer en 2017-2018 pour que le financement des cégeps soit à la hauteur des besoins du Québec en matière de formation et fasse en sorte que tous les établissements du réseau puissent répondre adéquatement à ceux de plus en plus diversifiés de leurs étudiants. Pour ce faire, le réseau collégial appelle à un rehaussement significatif de son financement et à une planification financière à long terme, alors même que la capacité des cégeps à combler les besoins du Québec a été sérieusement mise à mal par les compressions budgétaires subies depuis 2011.

C'est précisément ce que la Fédération a fait valoir lors des consultations budgétaires en février 2018 en présentant au gouvernement son mémoire intitulé *Les cégeps : un tremplin pour l'avenir*. Un réinvestissement a bien été confirmé dans le cadre du budget du Québec 2018-2019, mais il demeure insuffisant pour que les cégeps soient en mesure de relever les défis énormes qui attendent le Québec avec l'arrivée de la quatrième révolution industrielle.

En effet, le Québec ne peut faire l'économie d'une revalorisation et d'un renforcement de l'enseignement supérieur, dont le réseau des cégeps constitue l'une des composantes essentielles. Cela doit passer par un réinvestissement substantiel, mais aussi pérenne. C'est ce leitmotiv que la Fédération continue de marteler sans relâche dans ses représentations auprès du gouvernement ainsi qu'auprès de ses autres partenaires.

Cette revalorisation et ce renforcement de l'enseignement supérieur ne peuvent toutefois être circonscrits aux seuls efforts de réinvestissement. C'est pourquoi, en 2017-2018, nous avons aussi défendu une autre évidence : les établissements du réseau collégial doivent disposer de plus d'autonomie et de souplesse dans leur offre de formation.

Si certaines mesures ont déjà été mises de l'avant pour insuffler une souplesse supplémentaire en formation continue, les programmes de DEC doivent également pouvoir être offerts avec plus de flexibilité, en concordance avec les besoins des étudiants et ceux du marché du travail, et ce, en maintenant une formation générale riche et commune pour former des citoyens et des travailleurs aussi ouverts qu'éclairés.

C'est là l'un des principaux défis des cégeps, alors que l'offre de formation est aujourd'hui aussi large que variée, de provenance diverse et de qualité variable, et que les enjeux en matière de formation sont de plus en plus internationaux, sans cesser de se transformer à vitesse grand V par la révolution numérique qui change nos manières de communiquer et de travailler, et donc d'apprendre et d'enseigner.

Miser sur le cégep

Comme vous le verrez à la lecture de ce rapport annuel, bien d'autres importants dossiers ont mobilisé nos instances cette année. Dans tous les cas, la Fédération des cégeps a poursuivi ses travaux et mené ses actions en fonction des enjeux prioritaires du réseau collégial public, lesquels concordent avec ceux des Québécoises et des Québécois. Miser sur le cégep fut d'ailleurs le thème de notre plateforme présentée aux différents partis politiques en vue des élections provinciales du 1er octobre 2018. Car plus que jamais, le Québec doit miser sur la formation offerte au cégep, qu'elle soit technique ou préuniversitaire, et sur l'apport essentiel de la formation générale commune à tous les programmes d'études, qui préparent les jeunes au marché du travail comme au plein exercice de leur rôle de citoyen éclairé.

Ce fut aussi un des vœux chers à M. Paul Gérin-Lajoie, l'un des pères de la modernité québécoise, qui nous a malheureusement quittés au début de l'été 2018. Premier titulaire du ministère de l'Éducation du Québec, M. Gérin-Lajoie a été à la source même de la création des cégeps, en instituant en pleine Révolution tranquille la commission Parent qui a transformé de façon si audacieuse et durable le Québec.

Dans un témoignage livré à l'occasion des 50 ans des cégeps, à l'automne 2017, il disait encore souhaiter voir le Québec d'aujourd'hui « tirer mieux profit des racines des cégeps ». Grâce à lui et à son œuvre, on peut dire que non seulement ces racines sont bien vivantes, mais qu'elles continuent aussi de croître dans un terreau fertile.

Dans la perspective d'un Québec pouvant bénéficier des efforts déployés par nos prédécesseurs, la Fédération des cégeps poursuivra les siens pour servir et faire évoluer un réseau fort de 48 collèges publics dans le meilleur intérêt des jeunes, des adultes, des entreprises et des organismes d'ici, partout sur le territoire.

Riches établissements d'enseignement supérieur, ancrés dans toutes les régions du Québec, de taille humaine et ouverts sur le monde, les cégeps du Québec entrevoient les 50 prochaines années avec la même énergie que celle déployée par les jeunes qui chaque jour font vibrer leurs murs de leurs rêves.

Le président-directeur général,

Bernard Tremblay

Pour suivre le président-directeur général
de la Fédération des cégeps sur son blogue :
bloguepdg.fedecegeps.qc.ca

50e

17 18 19 20 21 22 23 24

ÉVOLUER
ACCOMPAGNER
AGIR

Mission

La Fédération des cégeps représente les cégeps, fait leur promotion, défend leurs intérêts, soutient leur développement, suscite leur concertation et met à leur disposition des services et des conseils, afin de les appuyer dans la réalisation de leur mission éducative.

Vision

Réunis au sein d'une Fédération influente, les cégeps, à l'ère du numérique, sont des établissements d'enseignement supérieur agiles, collaboratifs et innovants. Répondant aux aspirations des étudiants, ouverts sur le monde, enracinés dans leur communauté et soucieux des besoins du marché du travail, ils jouent un rôle crucial reconnu par tous .

Valeurs

ENGAGEMENT
CONCERTATION
EFFICIENCE
INNOVATION
OUVERTURE

Enjeux

Le leadership de la Fédération /
La concurrence dans le domaine de l'enseignement supérieur /
L'adaptation des cégeps et de la Fédération à un environnement en constant changement

RENFORCER LA CAPACITÉ DE COOPÉRATION DES CÉGEPS

Optimiser la collaboration entre les membres de la Fédération / Accroître les partenariats stratégiques des cégeps et ceux de la Fédération

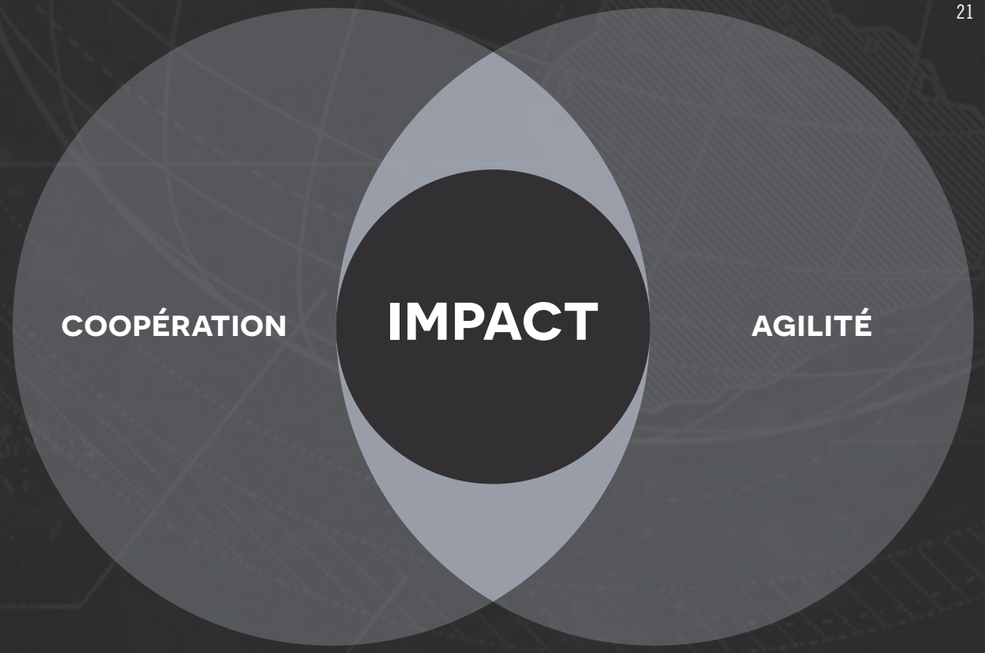

AMPLIFIER L'IMPACT DES CÉGEPS ET CELUI DE LA FÉDÉRATION DANS LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Accroître la reconnaissance du rôle crucial des cégeps / Consolider l'influence des cégeps et celle de la Fédération sur les plans régional, national et international / Appuyer les cégeps en matière de réussite des étudiants Soutenir les cégeps en matière d'attraction des étudiants / Renforcer la capacité financière des cégeps de manière à ce qu'elle soit adéquate et prévisible

AUGMENTER L'AGILITÉ DES CÉGEPS ET CELLE DE LA FÉDÉRATION

Accroître l'autonomie des cégeps dans un environnement en perpétuel changement / Renforcer la capacité d'anticipation et d'innovation des cégeps et celle de la Fédération Accroître l'agilité organisationnelle de la Fédération / Accroître la capacité de la Fédération à intervenir efficacement en réponse aux événements susceptibles d'avoir un impact sur les cégeps

© CÉGEP DE SAINTE-FOY

© COLLÉGE BOIS-DE-BOULOGNE

© COLLÉGE DE ROSEMONT

50

50 ANS DES CÉGEPS

1963-1966
Publication des trois volumes du Rapport Parent

1966

© COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

La création du réseau des cégeps, il y a 50 ans, a permis de démocratiser l'enseignement supérieur au Québec et de rendre celui-ci accessible aux jeunes partout sur le territoire québécois. En plus d'offrir à tous une solide formation générale, le modèle québécois assure une grande mixité sociale et facilite l'orientation scolaire des jeunes et des adultes en faisant se côtoyer dans un même établissement des étudiants aux profils variés.

Un peu d'histoire...

Dans un climat social bouillonnant, alors qu'un grand consensus social existait quant à la nécessité de faire de l'éducation la clé du développement d'une société, le Québec a mis de l'avant une série impressionnante de réformes en matière d'éducation. Cette volonté d'assurer l'accessibilité de l'éducation partout et pour tous a brisé bien des résistances et fait entrer le Québec de plain-pied dans la modernité. C'est dans ce contexte que le gouvernement a créé les premiers cégeps, en prenant appui sur la recommandation des membres de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, mieux connue sous le nom de commission Parent. Tout à la fois idée audacieuse et fruit d'une réflexion sérieuse, l'idée du cégep s'inspirait d'un modèle existant, le « California Community Colleges », que les auteurs du rapport Parent ont voulu adapter en y apportant une spécificité québécoise. C'est ainsi que cette recommandation a mené à la création d'un modèle offrant aux jeunes du Québec la possibilité d'acquérir, dans leur région respective, une formation complète en enseignement supérieur, qui les assurait à la fois de se réaliser professionnellement et de se développer comme citoyen à part entière.

En 1967, malgré un changement de gouvernement, on annonce la création de sept cégeps. Devant les pressions populaires exigeant une implantation plus rapide de cette nouvelle institution, le gouvernement de l'époque n'aura d'autres choix que d'annoncer finalement la création de douze premiers cégeps cette année-là. Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le Collège Ahuntsic, le Cégep de Chicoutimi, le Cégep Édouard-Montpetit, le Cégep de Jonquière, le Cégep Limoilou, le Collège Lionel-Groulx, le Collège Maisonneuve, le Cégep de l'Outaouais, le Cégep de Rimouski, le Cégep de Sainte-Foy et le Collège de Valleyfield ouvrent leurs portes et suscitent une telle adhésion populaire que d'autres établissements viennent rapidement grossir les rangs du réseau collégial public au cours des années suivantes. Aujourd'hui, 48 cégeps établis sur l'ensemble du territoire québécois, avec les centres qui leur sont rattachés, pour un total de 96 points de service, accueillent chaque année plus de 170 000 jeunes et environ 25 000 adultes.

Les douze premiers cégeps ouvrent leurs portes :

Abitibi-Témiscamingue, Ahuntsic, Chicoutimi, Édouard-Montpetit, Jonquière, Limoilou, Lionel-Groulx, Maisonneuve, Outaouais, Rimouski, Sainte-Foy, Valleyfield

1967

En 2017-2018 :

Congrès *CÉGEP, 50 ANS D'ÉVOLUTION*

Point de mire des célébrations du 50e anniversaire de la création des cégeps, le congrès bisannuel de la Fédération des cégeps s'est tenu sur le thème *CÉGEP, 50 ANS D'ÉVOLUTION* les 25 et 26 octobre 2017, à Québec, en partenariat avec l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ). Cet événement a entraîné la mobilisation des 48 cégeps, ainsi que celle des autres acteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur au Québec, pour

établir le bilan de 50 années d'enseignement collégial public et pour réfléchir collectivement à l'avenir du réseau des cégeps. Entre autres activités, des tables rondes animées par la journaliste et chroniqueuse Josée Boileau, réunissant notamment Alexandre Taillefer, entrepreneur, Aurélie Lanctôt, journaliste, Michel Lauzière, consultant en enseignement supérieur et ex-président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, et Rose Crevier-Dagenais, ex-présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), ont aidé les participants à s'interroger sur les besoins des étudiants d'aujourd'hui dans un monde évoluant rapidement et sur le cégep de demain.

En outre, les quelque 400 participants au congrès ont eu l'honneur d'entendre M. Guy Rocher, ex-membre de la commission Parent qui a donné naissance au cégep, ancien sous-ministre au développement culturel et au développement social et professeur émérite à l'Université de Montréal, prononcer une conférence en clôture. Au terme de sa conférence, la Fédération des cégeps a remis à M. Rocher un diplôme d'études collégiales (DEC) honorifique dans le but de reconnaître et de saluer publiquement sa vision novatrice de l'éducation et de l'enseignement supérieur, qui l'a conduit à contribuer à la création des cégeps, faisant ainsi en sorte que plus de deux millions de diplômés du cégep ont participé à l'avancement du Québec au cours des 50 dernières années.

Ce congrès aura aussi été l'occasion de lancer un ouvrage collectif sur le thème des 50 années d'évolution des cégeps, sous la direction de Mme Lucie Héon et de M. Denis Savard, professeurs à l'Université Laval. Ce livre intitulé *Le réseau des cégeps : trajectoires de réussites* rassemble une panoplie d'auteurs relatant plus précisément 50 réussites parmi les plus marquantes accomplies par les cégeps en 50 années d'existence.

Enfin, à l'Assemblée nationale, en marge du congrès et en présence de représentants de la Fédération des cégeps et de plusieurs collèges, les élus de tous les partis politiques ont unanimement souligné l'apport des cégeps dans l'histoire du Québec et pour son avenir en votant unanimement une motion marquant le 50e anniversaire de la création du réseau collégial public. Cette motion a eu lieu également en présence de M. Rocher, qui a eu droit à une ovation debout spontanée de la part de tous les députés de l'Assemblée nationale, chose conférant à ce moment un caractère émouvant et historique.

Ambassadeurs des 50 ans des cégeps

Pour marquer le 50e anniversaire de la création des cégeps, les collèges publics ont chacun demandé à une personnalité – du monde des affaires, du domaine politique ou encore des milieux scientifique, culturel ou sportif – dont le passage au collégial a été déterminant, de témoigner pour souligner l'apport du cégep dans lequel elle a été diplômée. Tout au long de l'année 2017-2018, la Fédération des cégeps a ainsi diffusé plus de 50 témoignages d'ambassadeurs et d'ambassadrices des 50 ans des cégeps en provenance de partout au Québec, à raison d'une vidéo par semaine sur le Web et sur les médias sociaux. Ces vidéos, où l'on peut voir et entendre notamment les témoignages de l'homme d'affaires Louis Garneau, de la journaliste Madeleine Blais-Morin, du lecteur de nouvelles Pierre Bruneau, de la comédienne Sophie Desmarais, de l'auteur Bryan Perro ou encore de l'ambassadrice du Canada à l'UNESCO Élaine Ayotte, peuvent toujours être visionnées sur le site lecegep.com, sur YouTube ou encore sur la page Facebook CÉGEP.

Concert de l'OSM à la Maison symphonique de Montréal et à travers le Québec

En vue de célébrer les activités socioculturelles des cégeps qui contribuent à façonner le visage culturel et artistique du Québec depuis un demi-siècle, la Fédération des cégeps et l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) ont présenté le spectacle anniversaire *L'OSM célèbre les 50 ans des cégeps*, le 30 novembre 2017, à la Maison symphonique, à Montréal. En compagnie d'artistes renommés qui ont déjà remporté les honneurs ou été participants de Cégeps en spectacle, l'OSM a souligné ce 50e anniversaire en chanson, en humour, en danse et en musique classique. Une occasion rare d'entendre et d'admirer sur une même scène Catherine Major, Charles Richard-Hamelin, Vincent Vallières, Yann Perreau et Philippe Brach, entre autres, le tout sous la direction du chef d'orchestre Adam Johnson. Cet événement unique a par ailleurs été retransmis en direct dans la plupart des cégeps du Québec grâce aux étudiants du programme Arts et technologie des médias (ATM) du Cégep de Jonquière, faisant du même souffle de celui-ci un exploit technique témoignant de la formidable expertise développée dans les cégeps.

ÉducArt avec le Musée des beaux-arts

Toujours dans le cadre des célébrations des 50 ans du réseau collégial public et avec la collaboration de la Fédération des cégeps, le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), à travers son programme ÉducArt, a proposé à chacun des cégeps de choisir une œuvre d'art de sa collection permanente et de réaliser un projet créatif d'interprétation de l'œuvre en question sous la forme de courtes vidéos. Des enseignants et des étudiants de vingt-deux cégeps en provenance d'une douzaine de

régions du Québec ont répondu à l'appel, et les fruits de leurs talents et de leur imagination peuvent être visionnés en ligne depuis septembre 2017 sur le site educart.ca.

Déclaration commune du réseau des cégeps et du réseau de l'UQ

Le 30 mai 2018, le président-directeur général de la Fédération des cégeps, M. Bernard Tremblay, et la présidente de l'Université du Québec, Mme Johanne Jean, ont présenté une déclaration commune pour inciter le Québec à se doter d'une stratégie nationale en enseignement supérieur qui a pour fin de rehausser la participation et la réussite aux études supérieures de la population québécoise, dans un contexte où, à l'horizon de 2024, les trois quarts des nouveaux emplois exigeront une formation collégiale et universitaire. Cette stratégie devrait servir à augmenter le nombre d'étudiants effectuant le passage entre les ordres d'enseignement, les transitions intercycles à l'université, le retour aux études et l'inscription aux formations d'appoint. Cette déclaration commune, une première historique pour les deux réseaux, a été présentée lors d'une conférence de presse en marge du colloque qui s'est tenu à Québec pour commémorer les 50 ans d'existence des cégeps (fondés en 1967) et des universités du Québec (fondées en 1968).

Ce colloque a été une heureuse occasion d'entendre M. Pierre Fortin, professeur émérite de sciences économiques de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, traiter des avantages socioéconomiques de l'enseignement supérieur pour le Québec et des bénéfices économiques incontestables que le modèle des cégeps procure au Québec, et de mettre en lumière divers projets de collaboration cégeps-universités qui ont fait leur marque en région au cours des dernières années. Les réseaux des cégeps et de l'Université du Québec ont invité les parlementaires de même que toutes les Québécoises et tous les Québécois à réaffirmer le choix de l'enseignement supérieur en signant la déclaration commune en ligne.

Campagne de positionnement aux couleurs des 50 ans

Tout au long de l'année, une campagne multiplateforme a accompagné les célébrations qui ont entouré le 50e anniversaire des cégeps, où plusieurs messages évoquant ce moment marquant qu'est le passage au cégep ont été déployés sous la signature « CÉGEP : 50 ANS D'ÉVOLUTION ». La campagne de positionnement a ainsi pu être vue sur diverses plateformes traditionnelles – affichage extérieur, publications imprimées, télévision – ainsi que sur le Web et les médias sociaux, notamment sur le site lecegep.com et sur la page Facebook CÉGEP.

Le réseau collégial accueille plusieurs nouveaux cégeps :

Bois-de-Boulogne, Dawson, Gaspésie et des Îles, Joliette, Rosemont, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Laurent, Shawinigan, Sherbrooke, Sorel-Tracy, Trois-Rivières, Vieux Montréal

50

FORMATION

Les cégeps œuvrent à faire évoluer leurs programmes de formation de manière à répondre toujours plus adéquatement et plus efficacement aux besoins des jeunes, des adultes, des entreprises et des organismes du Québec.

En 2017-2018 :

Actualisation et développement des programmes d'études techniques

En concordance avec le Plan triennal de développement des programmes d'études techniques produit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), des travaux d'actualisation et de révision ont été menés de concert avec les collèges. En 2017-2018, plus de la moitié des programmes d'études techniques ont fait l'objet de travaux, que ce soit à travers un état de situation, une analyse de profession, une collecte de données complémentaires ou une actualisation du programme.

Huit autres cégeps ouvrent leurs portes :

André-Laurendeau, Garneau, La Pocatière, Lévis-Lauzon, Montmorency, Rivière-du-Loup, Thetford, Victoriaville

La Fédération des cégeps a suivi de près les travaux ministériels, et y a collaboré, en réfléchissant en particulier, avec le MEES, sur des mécanismes qui peuvent améliorer les processus de révision des programmes d'études techniques. Parmi les nouveaux mécanismes envisagés, un comité de suivi – d'abord mis sur pied pour la révision du programme Techniques de l'informatique en 2017-2018 – a été adopté comme nouvelle pratique pour l'ensemble des actualisations réalisées par le MEES. Le comité de suivi, composé de directeurs et de directrices des études des collèges, assure une meilleure transmission de l'information et une meilleure compréhension des étapes de la révision des programmes ministériels.

Accélération du processus de révision des programmes d'études techniques

En concertation avec le réseau collégial, notamment le comité exécutif de la Commission des affaires pédagogiques (CAP) et des représentants de la Fédération des cégeps, le MEES s'est aussi penché cette année sur de nouveaux mécanismes pour accélérer le processus de révision des programmes d'études techniques. Selon cette nouvelle approche, les programmes pourraient être révisés sur une période maximale de 18 mois.

Révision des programmes d'études préuniversitaires

Les travaux de révision du programme Sciences de la nature (200.B0) se sont amorcés en 2013 et un projet de programme a été présenté en février 2018 aux membres du comité conseil et aux membres du comité d'enseignants. Rapidement, des interrogations ont été soulevées par la Fédération des cégeps concernant la fluidité du parcours collégial universitaire qu'offre le projet de programme et sur le maintien du caractère national du DEC en Sciences de la nature. La Fédération a demandé en mars 2018 que soit suspendus les travaux jusqu'à ce que le projet de programme soit clarifié et que des discussions entre les représentants des universités, des collèges et du ministère aient lieu. La ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David, a rencontré des représentants de la Fédération et d'autres partenaires en juin, et des développements dans ce dossier sont toujours attendus.

Soutien des cliniques-écoles dans le domaine de la santé

En 2017-2018, des travaux ont été entrepris en vue de soutenir le financement de cliniques-écoles dans le domaine de la santé, avec la création d'un comité de travail conjoint

Fédération des cégeps – MEES. Des travaux fédératifs ont également été entrepris afin de dresser un portrait des cliniques-écoles existantes et en développement dans le réseau collégial. En juin 2018, le MEES a présenté une nouvelle annexe budgétaire au réseau collégial, totalisant 1,5 M$ en 2018-2019, qui confirme sa volonté de soutenir financièrement les cliniques-écoles du réseau collégial.

Rehaussement du poids du programme Soins infirmiers

À la suite des travaux de déploiement des mannequins simulateurs haute-fidélité dans les collèges offrant les programmes 180.A0 et 180.80, un avis fédératif suggérant un rehaussement du poids du programme a été présenté au ministère. Au printemps 2018, les discussions entre la Fédération des cégeps et le MEES se sont conclues par la révision à la hausse du poids du programme Soins infirmiers. Cette révision du poids du programme est accompagnée d'une bonification de l'allocation pour les activités pédagogiques qui y sont rattachées. Cette bonification qui couvre les besoins financiers de manière rétroactive pour les années 2016-2017 et 2017-2018 selon l'année de déploiement des mannequins simulateurs haute-fidélité dans chaque cégep – sera effective pour l'ensemble des 46 collèges offrant le programme Soins infirmiers à partir de l'année 2018-2019.

Modifications au RREC

Le règlement modifiant le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) adopté le 11 août 2017 a été accueilli favorablement par la Fédération des cégeps. Particulièrement, les modifications en lien avec les programmes d'AEC rendent possibles l'ajout d'une disposition générale qui concerne les activités de mise à niveau, l'introduction d'éléments de formation visant le développement de la langue d'enseignement et de la langue seconde en lien avec la spécialisation et la suppression du délai de carence pour les détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) qui désirent être admis dans un programme d'AEC dans la mesure où ils possèdent une formation jugée suffisante par le collège. Cette modification fait écho à des représentations de la Fédération.

Par ailleurs, l'intégration de la remarque IN (Incomplet) à l'article 23.1 du RREC au même titre que les autres remarques apparaissant au bulletin d'études collégiales (exemption, substitution et équivalence) permet d'officialiser cette remarque dans le règlement et d'en encadrer l'utilisation en conférant aux collèges

Quatre nouveaux cégeps s'ajoutent au réseau :

John Abbott, Matane, Saint-Jérôme, Vanier

1970

un pouvoir discrétionnaire dans sa gestion. Les collèges se sont concertés au cours de la dernière année de façon à se préparer à ce changement réglementaire. Les nouvelles modalités du RREC sont entrées en vigueur le 1er juillet 2018.

Malgré les avancées obtenues avec le nouveau RREC, la Fédération des cégeps a déploré que ce projet de règlement ne donne pas suite à plusieurs recommandations formulées par les collèges qui devaient accorder plus de souplesse aux programmes menant au diplôme d'études collégiales.

Droits de scolarité des programmes menant à une AEC

Dans un autre avis transmis à la ministre le 18 août 2017, au sujet du projet de règlement modifiant le Règlement sur les droits de scolarité qu'un collège d'enseignement général et professionnel doit exiger, la Fédération des cégeps s'est montrée favorable à la mesure visant à supprimer les droits de scolarité de 2 $ par heure de cours exigés des étudiants fréquentant à temps partiel un programme menant à une attestation d'études collégiales (AEC). Elle a cependant émis des inquiétudes et des réserves en spécifiant qu'un possible accroissement du nombre de

Création du Champlain College et du Cégep de Saint-Félicien

1971

demandes d'inscription lié à cette mesure devrait s'accompagner d'un mécanisme garantissant aux collèges un financement approprié. Par ailleurs, la Fédération a proposé d'élargir cette mesure à l'ensemble des étudiants inscrits à un programme d'études collégiales à temps partiel, que ce soit le DEC ou l'AEC. Cette mesure a été rendue officielle le 28 décembre 2017 pour les étudiants inscrits à une AEC.

Comité pilote sur le développement de l'offre en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

En 2017-2018, la Fédération des cégeps et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ont convenu de mener des travaux cherchant à définir une vision concertée et à préciser des stratégies d'action pour favoriser le développement de l'offre en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Pour ce faire, un comité pilote réunissant des membres du Conseil des directions générales (CDG), de la Commission des affaires pédagogiques (CAP), de la Commission des affaires de la formation continue (CAFC) et de la Commission des affaires de relations du travail et de ressources humaines (CARTRH) a travaillé sur différents aspects de la RAC. Les travaux réalisés en cours d'année ont plus particulièrement porté sur les dimensions de la gestion de l'offre ainsi que sur les mécanismes d'assurance-qualité. Une présentation des attentes ministérielles à cet égard a par ailleurs été faite par le comité pilote auprès des principales instances de la Fédération des cégeps concernées. Les travaux doivent se poursuivre en 2018-2019.

Campagne de positionnement des services de formation continue et des services aux entreprises : volet *Mon retour au cégep*

Soutenue par le comité sur le positionnement de la formation continue et des services aux entreprises, qui a revu son mandat et ses objectifs en 2017 et s'est adjoint deux directeurs généraux, la campagne de positionnement *Mon retour au cégep* s'est poursuivie en 2017-2018, toujours dans le but d'augmenter la notoriété de la formation continue collégiale et d'encourager un plus grand nombre d'adultes à se former, à se réorienter ou à se perfectionner par ce moyen. Une stratégie renouvelée a été appliquée pour promouvoir le site monretouraucegep.com, grâce à un plan de communication particulier aux médias sociaux. Ces actions ont fait obtenir d'excellents résultats, comme l'obtention de plus de 25 % des visites sur le site, avec un taux de clics supérieur à la moyenne dans le secteur de l'éducation, ainsi qu'une hausse significative du nombre d'abonnés à *Mon retour au cégep* sur les plateformes sociales.

Campagne de positionnement des services de formation continue et des services aux entreprises : volet *Cégeps & Cies*

Toujours orchestrée par le comité sur le positionnement de la formation continue et des services aux entreprises auquel se sont joints deux directeurs généraux en cours d'année, la campagne de *Cégeps & Cies* a également fait l'objet d'une stratégie renouvelée en 2017-2018. Entre autres actions découlant de cette stratégie, des bannières régionales faisant valoir le positionnement des initiatives régionales de la campagne, soutenues par des agents régionaux au sein de collèges, et mettant à l'avant-plan la force du réseau dans les milieux d'affaires partout au Québec. Par ailleurs, à l'instar de *Mon retour au cégep*, afin d'augmenter la notoriété de *Cégeps & Cies* et de promouvoir son site Web par le moyen des médias sociaux, un plan de communication spécifique

a été élaboré et mis en œuvre. Encore une fois, les résultats ont été au rendez-vous, ces actions ayant généré plus de 50 % des visites sur le site cegepsetcies.com, avec un taux de clics supérieur à la moyenne de plusieurs secteurs afférents, ainsi qu'une hausse conséquente du nombre d'abonnés à *Cégeps & Cies* sur les plateformes sociales.

eCampus

La création de la plateforme eCampus Québec, qui doit regrouper l'ensemble de l'offre de formation à distance en enseignement supérieur, est l'une des mesures clés annoncées le 30 mai 2018 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans son Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur. Le réseau collégial collabore grandement aux travaux de mise en œuvre de cette mesure. En cours d'année, La Fédération des cégeps ainsi que plusieurs représentants des collèges n'ont pas manqué de participer aux rencontres des différents groupes de travail du collégial et des groupes de travail interordres du chantier sur la plateforme eCampus Québec organisées par le MEES.

Soutien à l'intégration des immigrants

Le 12 octobre 2017 se tenait à Québec une Grande Rencontre sur l'accès aux professions réglementées et à l'emploi pour les personnes immigrantes et formées hors Québec. Organisée par l'Office des professions du Québec et présidée par le premier ministre et les ministres concernés, la rencontre regroupait des représentants des divers ordres professionnels, des universités, des collèges et des commissions scolaires, de même que des personnes provenant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du ministère de l'immigration, de la Diversité et de l'inclusion, du ministère des Relations internationales et de la Francophonie et du ministère de la Santé et des Services sociaux. Cette rencontre souhaitait dégager des pistes de solution pour améliorer l'accès aux professions réglementées pour les personnes immigrantes, et les principaux enjeux inhérents au parcours d'intégration des personnes immigrantes formées à l'étranger. La Fédération y a présenté plusieurs pistes d'action susceptibles de favoriser cet accès.

Création du Pôle de coordination pour l'accès à la formation

Le 31 janvier 2018, dans les suites de la Grande Rencontre d'octobre 2017, la Fédération des cégeps a participé au lancement des travaux du Pôle de coordination pour l'accès à la formation, rattaché à l'Office des professions du Québec, travaux auxquels ont également participé des représentants des cinq ministères concernés ainsi que du Bureau de coopération interuniversitaire et de la Commission des partenaires du marché du travail. Le Pôle de coordination a été mandaté pour dresser un état de situation, précisément en ce qui a trait aux enjeux liés aux formations d'appoint et aux stages, tout comme pour assurer la collaboration des partenaires concernés dans la mise en œuvre des pistes de solution proposées par les représentants des différents acteurs concernés.

Cinq nouveaux cégeps sont créés :

Alma, Baie-Comeau, Drummondville, Granby, Sept-Îles

À la fois lieux de formation et milieux de vie pour les jeunes et les adultes qui les fréquentent, les cégeps veillent à les outiller le mieux possible pour favoriser leur réussite éducative.

En 2017-2018 :

Légalisation du cannabis

Le 27 septembre 2017, la Fédération des cégeps a présenté un mémoire au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de sa consultation menée sur l'encadrement du cannabis au Québec, mémoire également transmis à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, Mme Lucie Charlebois, ainsi qu'à la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David. La Fédération des cégeps a indiqué vouloir préconiser une approche de santé publique et de réduction des méfaits en matière d'encadrement du cannabis, une approche sur laquelle misent déjà les établissements du réseau collégial public à l'égard des autres substances psychoactives que sont l'alcool et le tabac. Insistant sur la nécessité d'éviter de banaliser l'usage du cannabis, la Fédération a demandé que des moyens d'agir soient donnés aux intervenants psychosociaux des cégeps, qui appréhendent les conséquences de la légalisation du cannabis sur l'occurrence des psychoses et les problèmes de santé mentale chez les jeunes. Parmi les 11 recommandations formulées dans son mémoire, la Fédération suggérait dans le même esprit que le gouvernement mette en place un comité consultatif réunissant des représentants des organismes et milieux concernés par la consommation de cannabis chez les jeunes, dont des personnes issues des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux. Elle recommandait aussi, entre autres, le lancement d'une vaste campagne gouvernementale d'information pour faire connaître les objectifs de la légalisation et les règles de la loi.

Quelques mois plus tard, le 16 janvier 2018, la Fédération des cégeps présentait son mémoire sur le projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière, dans le cadre des auditions de la Commission de la santé et des services sociaux. Dans ce second mémoire, la Fédération a mis de l'avant l'importance de

multiplier les efforts en fait d'information, de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes afin qu'ils puissent faire des choix éclairés en matière de consommation de cannabis. En ce sens, tout en appréciant l'approche prudente et modérée de ce projet de loi, la Fédération proposait que ce dernier soit modifié pour faire en sorte que la totalité des bénéfices issus de la vente de cannabis soit consacrée aux mesures de sensibilisation, de prévention et de promotion des saines habitudes de vie soutenues par le futur Fonds de prévention et de recherche sur le cannabis, dont le même projet de loi prévoit la création. Entre autres recommandations, la Fédération suggérait aussi d'interdire la possession de cannabis sur les terrains, dans les locaux et les bâtiments de tous les établissements d'enseignement du Québec, à l'exclusion des résidences étudiantes des cégeps et des universités, une proposition qui allait au-delà des obligations inhérentes à la loi sur le tabagisme et qui correspond à la tendance de plus en plus marquée des collèges à se constituer en campus sans fumée. Jugeant par ailleurs le texte insuffisamment précis à cet égard, la Fédération avait émis le souhait de voir le projet de loi interdire résolument que les points de vente de cannabis soient situés à proximité des établissements d'enseignement.

Prévention des violences à caractère sexuel

Le 21 novembre 2017, la Fédération des cégeps a présenté à la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec un mémoire sur le projet de loi n° 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur. Dans son mémoire, qui contenait une quinzaine de recommandations, la Fédération affirmait que le projet de loi était propice à assurer la cohésion des mesures actuelles et futures en matière de prévention et de lutte aux violences à caractère sexuel dans les établissements de son réseau, tout en proposant un certain nombre d'ajustements. Elle proposait notamment de modifier le texte du projet de loi qui concerne le code de conduite devant être inclus dans la politique institutionnelle que chaque cégep devra adopter d'ici le 1er septembre 2019. Au lieu de faire en sorte que ce code encadre les liens intimes, amoureux ou sexuels pouvant s'établir entre un étudiant et une personne « ayant une influence sur le cheminement de ses études », la Fédération des cégeps demandait que soit interdit dans la loi tout lien intime, amoureux ou sexuel entre une étudiante ou un étudiant et un membre du personnel ou de la direction, qui seraient en relation pédagogique, d'autorité ou d'aide. En outre, la Fédération indiquait qu'au-delà des sommes annoncées, les cégeps devraient pouvoir disposer de ressources supplémentaires pour faire face efficacement aux obligations imposées par ce projet de loi.

À la suite de l'adoption de la loi qui requiert que les établissements d'enseignement supérieur établissent une politique qui a pour effet de prévenir et de combattre les violences à caractère sexuel, la Fédération des cégeps a travaillé à l'élaboration d'un gabarit de politique institutionnelle. Ce gabarit, qui a été transmis aux collèges en mai 2018 pour guider les gestionnaires de collège dans la rédaction de cette politique, fait notamment état du cadre juridique entourant l'élaboration, l'adoption et la mise en application de cette politique.

Par ailleurs, la Fédération des cégeps a participé au portrait des interventions en matière de prévention des violences à caractère sexuel dévoilé en juin 2018 par des chercheuses associées à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et membres de l'équipe de l'Enquête sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire (ESSIMU). Ce portrait contient les résultats d'un sondage auquel les cégeps ont répondu à l'hiver 2018 et qui répertorie ce type d'intervention dans les collèges, grâce à la collaboration du comité consultatif sur les violences à caractère sexuel de la Fédération.

Création du Cégep Heritage College

1988

Création du Cégep Beauce-Appalaches

1990

Santé mentale : programme Zenétudes

En mai 2018, dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, la Fédération des cégeps et la Fondation de l'Université du Québec à Montréal ont reçu un don conjoint de 500 000 $ de Bell Cause pour la cause et de La fondation de la famille Rossy pour contribuer à l'amélioration de la santé mentale des étudiants collégiaux au Québec. Ces fonds sont plus exactement destinés à assurer l'implantation et l'évaluation à plus grande échelle du programme Zenétudes, lequel vient en aide aux étudiants au moment de leur transition secondaire-collégiale. Offert dans dix cégeps au Québec, grâce notamment à une subvention du Secrétariat à la jeunesse du Québec, le programme Zenétudes propose des ateliers en classe et en petits groupes qui aident à sensibiliser davantage les étudiants à la santé mentale et à les outiller de stratégies pour prévenir l'anxiété et la dépression. Avec ces nouveaux fonds, la Fédération des cégeps prévoit qu'au moins plusieurs nouveaux collèges se joindront à ce programme en 2018-2019.

Prévention du suicide

Une partie de la subvention du Secrétariat à la jeunesse reçue par la Fédération des cégeps et son Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO) est consacrée à soutenir financièrement les cégeps dans leur offre de formation à leur personnel désigné et de formation à leurs intervenants. À l'automne 2017, afin d'évaluer et de coordonner les besoins des cégeps en la matière, le RIIPSO a sondé les directions des services aux étudiants des collèges pour les sessions à venir en 2018 et 2019. En réponse à ce sondage, 38 établissements ont dit souhaiter offrir la formation *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide*, tandis que 24 autres ont mentionné qu'ils prévoient offrir à leurs intervenants la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques*. En 2017-2018, onze cégeps ont bénéficié du soutien de la Fédération des cégeps pour offrir un total de 18 formations à leur personnel.

Sport étudiant intercollégial

Le 11 juin 2018 s'est tenue, à Québec, une rencontre portant sur le sport étudiant intercollégial entre la Fédération des cégeps et des représentants du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Elle s'inscrivait dans une démarche entamée plus tôt en cours d'année, visant à préciser les enjeux en ce qui a trait à la gestion des activités sportives intercollégiales et à doter le réseau de nouvelles stratégies concertées dans le but d'améliorer la cohérence, l'efficacité et l'efficience de l'ensemble de ses pratiques. Cette rencontre aura permis aux participants d'échanger leurs points de vue sur différentes problématiques liées à la question du sport collégial, telle la signature des protocoles d'entente avec les fédérations sportives et les cellules d'arbitrage, ainsi que sur le rôle des cégeps quant à la mise en œuvre de la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir. Plus généralement, la rencontre cherchait à convenir de nouvelles modalités de collaboration entre le ministère et la Fédération des cégeps, sur lesquelles s'appuyer dans une perspective d'optimisation du modèle actuel. Les discussions ont permis de déboucher sur certains engagements, de part et d'autre.

Aide financière aux études (AFE)

En 2017-2018, la Fédération s'est attelée à favoriser la mise en place de formations destinées au personnel des bureaux d'aide financière aux études dans le cadre du rétablissement de la ligne prioritaire devant garantir le traitement accéléré des demandes urgentes. En outre, elle a activement participé aux travaux de la nouvelle instance de

concertation mise en place par le ministère, soit le Comité des partenaires du collégial, ainsi qu'à ceux du Comité conjoint de l'aide financière aux études et du Comité consultatif sur l'accessibilité financière des études. Enfin, la Fédération des cégeps entend poursuivre ses efforts en vue de faciliter la concertation et le réseautage entre les responsables de l'aide financière aux études, travaillant dans les cégeps, dans une perspective d'optimisation des pratiques.

Portrait de la population étudiante collégiale

Le 30 avril 2018 a eu lieu le lancement du portrait Caractéristiques de la population étudiante collégiale : valeurs, besoins, intérêts, occupations, aspirations, choix de carrière, à partir des données du Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC) fait auprès des étudiants nouvellement admis aux études collégiales à l'automne 2016. Ce portrait descriptif est le résultat d'un partenariat original entre les collèges du réseau public, représentés par la Fédération des cégeps, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et des chercheurs du Centre d'études des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES) Recherche et transfert du Cégep de Jonquière, dans le but de valoriser les données du SPEC. Près de 27 000 étudiants répondent annuellement à ce sondage, composé de deux questionnaires. Il s'agit d'un outil précieux pour les chercheurs autant que pour les acteurs du réseau public qui travaillent auprès des jeunes, en ce qu'il sert à mieux cerner, comprendre et soutenir les diverses populations étudiantes des cégeps dans la réussite de leur projet d'études.

Réussite des étudiants autochtones

En 2017-2018, la Fédération des cégeps a participé à plusieurs événements, rencontres et travaux portant sur la réussite des étudiants autochtones. Deux journées d'échanges ont eu lieu à la demande de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur afin de réfléchir sur un sommet qui permettrait de définir les grandes lignes d'une Stratégie en enseignement supérieur pour les Premières Nations et les Inuits. Les participants aux travaux ministériels, dont la Fédération des cégeps, des représentants des universités ainsi que des communautés et des organisations autochtones, ont appuyé la création d'une Table de concertation sur la persévérance et la réussite des étudiantes et des étudiants des Premières Nations et des Inuits dont le premier mandat serait l'élaboration d'une déclaration commune en matière d'éducation et de réussite des étudiants autochtones.

Réforme Robillard et renouveau pédagogique / Création du Cégep Marie-Victorin

1993

Carrefour de la réussite, REBICQ, REPTIC et RIIPSO.

Le 12 avril 2018, le Carrefour de la réussite au collégial tenait son 14e colloque annuel sur le thème *Former le citoyen du XXIe siècle*. Cette journée, qui a attiré près de 150 participants, a été l'occasion de partager les meilleures pratiques du réseau collégial en matière de réussite et de susciter la réflexion sur la question de la formation d'aujourd'hui et de demain dans un contexte d'évolution des besoins et de transformation numérique. Parmi les activités de cette journée, la présentation *Mieux comprendre les étudiants du programme en Sciences humaines pour mieux les soutenir* a suscité la réflexion autour de la réussite et des besoins des étudiants en Sciences humaines dans le contexte de la révision de ce programme. Par ailleurs, Mme Nicole Perreault, animatrice du Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC), Mme Anne-Frédérique Champoux, animatrice du Regroupement de bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ), et Mme Huguette Dupont, conseillère pédagogique du Cégep de Granby, ont présenté un atelier intitulé *Soutenir les intervenants dans l'intégration des compétences transversales au programme de Sciences humaines*, dans une responsabilité partagée de soutien à la réussite. Cet atelier, qui présentait des exemples concrets d'utilisation de compétences

informationnelles, numériques, cognitives et méthodologiques qu'on retrouve dans ce programme d'études, a été ponctué de mises en situation et d'échanges avec les participants .

En 2017-2018, le REBICQ a par ailleurs poursuivi le repérage des éléments liés aux compétences informationnelles dans les programmes ministériels de la formation collégiale. Selon l'Association of College and Research Libraries (ACRL), les compétences informationnelles englobent la recherche de l'information, l'utilisation appropriée de l'information, la création de l'information selon certains procédés et la participation éthique à des communautés d'apprentissage. Ce sont donc des éléments rattachés à ces concepts que le REBICQ a reconnus dans des programmes de la formation préuniversitaire et technique, dans le but d'offrir aux étudiants des formations en bibliothèque qui soient hautement pertinentes.

Le REBICQ, de concert avec le REPTIC, a également participé en cours d'année aux travaux visant l'élaboration d'un guide, accessible en ligne, et destiné à la prévention du plagiat et à la valorisation de l'intégrité intellectuelle. Ce guide, qui comprendra à la fois une section pour les enseignants et une autre pour les étudiants, devrait être lancé en 2019.

Création du Cégep Gérald-Godin

Finalement, dans le cadre de sa rencontre annuelle qui a réuni une soixantaine de professionnels de bibliothèque et de techniciens en documentation, les 13 et 14 juin 2018, au Cégep de Sainte-Foy, le REBICQ a convié ses membres au développement d'une vision commune de la bibliothèque collégiale au XXIe siècle au moyen d'un atelier de co-construction. Un comité a été formé à la suite de cet atelier pour poursuivre une réflexion assurant de bien articuler cette vision.

À l'occasion de son colloque annuel qui se déroulait du 6 au 8 juin 2018 à Saint-Hyacinthe, l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) a décerné son Prix Gérald-Sigouin 2018 à Mme Nicole Perreault, conseillère en technologies éducatives et animatrice du REPTIC à la Fédération des cégeps. Ce prix, octroyé en ouverture d'événement, rend hommage à une personne qui a contribué au développement, au soutien et à l'évolution de la pédagogie au sein du réseau collégial. C'est comme professeure de psychologie et conseillère pédagogique que Mme Nicole Perreault a commencé sa carrière collégiale. Elle a ensuite été directrice de deux organismes collégiaux avant de devenir conseillère pédagogique TIC au Cégep Édouard-Montpetit. Depuis 2005, elle est l'animatrice du Réseau REPTIC qui regroupe les conseillers pédagogiques TIC du réseau collégial. Rappelons que le Réseau REPTIC a développé le Profil TIC des étudiants du collégial, un cadre de référence utilisé dans une majorité de collèges, et qu'il a aussi développé le site monimageweb.com qui outille les étudiants du collégial dans leur recours aux réseaux sociaux et à la cybercommunication. Mme Perreault a partagé au fil des années son savoir à travers de nombreux articles en plus de donner régulièrement divers ateliers-conférences sur les enjeux pédagogiques du recours au numérique et sur le plagiat électronique. L'intégration de ces outils dans un contexte de réussite des étudiants est un sujet qui l'intéresse particulièrement.

Enfin, cette année, une des priorités du Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO) a été de développer les activités pour les intervenants de la Table de l'Est de RIIPSO. Ont été organisés trois « Midis Web » d'échanges sur les pratiques des intervenants,un webinaire de formation auquel 56 intervenants ont participé ainsi qu'une rencontre en personne à Québec qui a réuni 21 intervenants. Par ailleurs, le Rendez-vous annuel du RIIPSO, dont l'édition 2018 s'est déroulée du 23 au 25 mai au Cégep de Sherbrooke, a réuni près d'une centaine de participants en provenance d'une trentaine de cégeps. Les intervenants psychosociaux ont ainsi participé à une large gamme d'activités, telles que des ateliers de discussion et des séances de formation sur divers sujets et enjeux liés à leur pratique, dont l'entretien motivat ionnel, les théories de l'acceptation et de l'engagement, le journal créatif comme outil d'intervention ou encore la diversité sexuelle et de genre.

© GILLES MARTEL

Cégeps en spectacle

À l'occasion de la 39e finale nationale de Cégeps en spectacle, qui a eu lieu le 28 avril 2018 au Cégep de Trois-Rivières, M. Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps, a remis une bourse de 1500 $ à Mme Mégan Brouillard, du Cégep de Saint-Hyacinthe. C'est grâce au bon contact avec le public et à l'approche personnelle qu'elle a su développer dans son numéro d'humour que Mme Brouillard a pu remporter les honneurs dans la catégorie création du plus important concours des arts de la scène du milieu collégial.

© SCIENCE, ON TOURNE !

Science, on tourne !

Lors de la finale nationale de la 26e édition du concours scientifique et technique Science, on tourne !, qui a eu lieu les 4 et 5 mai 2018 au Cégep de Granby, la Fédération des cégeps a remis le Prix du mérite, d'une valeur de 1000 $, à Mme Sarah Gagnon et à M. Simon Mercure du Centre d'études collégiales en Charlevoix. Le Prix du mérite récompense l'équipe s'étant le plus démarquée par la performance, l'ingéniosité, le design et la part de matériaux recyclés utilisés dans la construction de son engin, ainsi que par la présentation orale qu'elle en a faite. Cette année, les participantes et les participants de la finale nationale devaient relever le défi « L'as du volant » qui consistait à construire un engin mobile capable de lancer des volants de badminton sur des cibles. Avec leur engin construit uniquement avec des matières recyclées, sans moteur ni ordinateur, les deux étudiants méritants ont relevé le défi avec agilité et simplicité.

© LOUISE LEBLANC

Défi OSEntreprendre

Le 13 juin 2018, lors du gala du Défi OSEntreprendre qui se déroulait au Palais Montcalm, à Québec, la Fédération des cégeps a remis le prix OSEntreprendre dans la catégorie « Collégial – individuel ou petit groupe » à M. Bertrand Espougne et à M. Jérémie Côté, étudiants du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, qui se sont distingués avec leur projet d'élevage de ténébrions meuniers. La Coopérative Jeunesse de Services (CJS) du Cégep de Chicoutimi, qui regroupe une trentaine d'étudiantes et d'étudiants, a quant à elle remporté le prix OSEntreprendre dans la catégorie « Collégial – collectif » et en plus reçu le « Coup de cœur coopératif » pour leur projet de radio étudiant et de café étudiant Tazavéro. La Fédération des cégeps est partenaire du Défi OSEntreprendre, qui vise à faire rayonner les initiatives entrepreneuriales, précisément celles des jeunes du collégial, pour inspirer le désir d'entreprendre et en même temps contribuer au développement économique du Québec.

© BRIGITTE THÉRIAULT

Chapeau, les filles !

Le 18 juin 2018, à l'occasion du gala national du concours Chapeau, les filles ! qui avait lieu à l'Assemblée nationale du Québec, M. Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps, a remis une bourse de 2000 $ à Mme Anne-Sophie Paquet, étudiante en Gestion et technologies d'entreprise agricole au Cégep de Lévis-Lauzon. Partenaire du concours Chapeau, les filles ! pour une 13e année consécutive, la Fédération des cégeps remet un prix à une étudiante de la formation technique issue d'un établissement d'enseignement collégial public qui contribue à la promotion de la diversification des choix de carrière qui s'offrent à l'ensemble des filles. Mme Paquet a particulièrement retenu l'attention du jury grâce à sa démarche engagée et passionnée, sa réflexion et sa connaissance détaillée des enjeux liés à son programme d'études.

50

INTERNATIONAL

La mobilité étudiante et enseignante, le recrutement d'étudiants étrangers et l'exportation du savoir-faire des cégeps en matière de formation sont quelques-uns des enjeux incontournables du Québec d'aujourd'hui, plus que jamais ouvert sur le monde.

En 2017-2018 :

Représentation auprès de diverses ambassades et consulats

Des visites auprès des ambassades ou consulats des États-Unis, de la Suisse, de la Belgique, du Mali, du Gabon et du Tchad ont été faites cette année. Ces rencontres voulaient à la fois mieux faire connaître les cégeps et discuter de possibilités de collaboration.

États généraux sur l'éducation

1996

Organisation de la rencontre de l'EIESTEC

Profitant de la présence à Montréal de plusieurs institutions qui provenaient des Amériques lors du Congrès des Amériques sur l'éducation internationale (CAEI), la Fédération des cégeps a organisé, les 16 et 17 octobre 2017, au Collège Ahuntsic, la quatrième rencontre de l'Espace interaméricain pour l'éducation supérieure technique et technologique (EIESTEC). Cet événement, qui s'était auparavant tenu successivement en République dominicaine, au Chili et en Colombie, a réuni pour la première fois à Montréal plus de 80 personnes en provenance de dix pays des Amériques, dont une trentaine de représentants du réseau des cégeps, sur le thème Les cégeps du Québec : *innovation, formation, synergie*.

Évolution du partenariat avec le SNCEEL

Du 22 au 26 janvier 2018, la Fédération des cégeps a organisé, en France, une importante mission à laquelle ont pris part plusieurs représentants des cégeps. Conformément au programme principal de cette mission, la délégation de la Fédération a ainsi participé au congrès 2018 du Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre (SNCEEL), qui a eu lieu sur le thème *Un temps pour rêver l'École*, au Palais des congrès d'Issy-les-Moulineaux, en périphérie de Paris, les 24 et 25 janvier. Au deuxième jour de ce congrès, le président-directeur général de la Fédération des cégeps, M. Bernard Tremblay, était invité à prononcer une allocution portant sur les caractéristiques et sur des réalisations du réseau des cégeps devant un parterre de chefs d'établissement de tous les départements de France.

Par ailleurs, la Fédération des cégeps a coordonné la visite au Québec d'une délégation de 19 chefs d'établissement français membres du SNCEEL. Cette mission, troisième de cette organisation avec des chefs d'établissement différents à chaque visite, avait pour objectif la promotion du développement de partenariats de mobilité étudiante et enseignante de même que le recrutement d'étudiants internationaux.

Participation à différents événements internationaux

En plus du congrès 2018 du SNCEEL en France, la Fédération des cégeps a participé à cinq autres événements internationaux d'envergure dans le dessein de faire valoir l'expertise du réseau et de faire rayonner les cégeps, soit au colloque Inspiring the North American Workforce à Dallas, aux États-Unis, à la conférence de l'European Association for

International Education (EAIE) à Séville, en Espagne, au 3e séminaire sur l'internationalisation des institutions d'enseignement supérieur francophones, tenu à l'Université de Lausanne, en Suisse, au congrès annuel de NAFSA, la plus grande association pour les éducateurs internationaux à travers le monde, à Philadelphie, aux États-Unis, ainsi qu'au 3e congrès sur la formation professionnelle et technique à Winterthur, en Suisse.

Accueil de délégations étrangères

En cours d'année, la Fédération des cégeps a accueilli plusieurs délégations étrangères, dont elle a coordonné le séjour au Québec et la visite de cégeps, et participé à différentes rencontres avec des partenaires étrangers.

En octobre 2017, la Fédération des cégeps et des représentants des collèges rencontraient la délégation française du SNCEEL, à Chicoutimi. Au cours de cette rencontre, 11 ententes s'inscrivant dans l'entente-cadre signée en mai 2017 par la Fédération et le SNCEEL ont été signées par les cégeps du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

En mars 2018, une délégation académique de Belgique a rencontré des représentants de la Fédération, dans le cadre de la visite d'État du couple royal belge au Canada, pour discuter des éléments susceptibles d'assurer une plus grande collaboration entre les cégeps et les Hautes Écoles de Belgique. Au lendemain de cette rencontre, une entente portant sur la volonté de favoriser davantage de mobilité étudiante et enseignante a été signée entre la Fédération des cégeps, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Conseil des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS) représentant plusieurs Hautes Écoles belges.

D'autres visites de délégations étrangères ont été coordonnées par la Fédération en 2017-2018, dont une délégation en provenance du Hunan (Chine) en mars, une délégation du Conseil régional de Guadeloupe en avril ainsi qu'une délégation haïtienne regroupant des membres d'un groupe de travail chargé de développer un nouveau réseau public des Centres universitaires d'enseignement dans les grands centres urbains d'Haïti, en juin.

Visites de délégations de cégeps à l'étranger

Toujours en cours d'année, la Fédération des cégeps a aussi coordonné différentes délégations composées de représentants de cégeps dans le cadre de visites à l'étranger.

Une délégation composée de représentants de cinq cégeps s'est par exemple rendue au congrès annuel de Community Colleges for International Development (CCID) à Scottsdale, en Arizona.

Une délégation de représentants de cégeps s'est par ailleurs rendue en Chine en mai 2018. Des représentants de la Fédération des cégeps ainsi que de Vanier College et de Dawson College ont participé, à Tianjin, à un séminaire sur l'enseignement professionnel et technique. La Fédération a par la suite accompagné une autre délégation à Suzhou, dans la province de Jiangsu, et à Jinan, dans la province du Shandong. Des représentants du Cégep Marie-Victorin, de Vanier College et du Collège de Valleyfield faisaient partie de cette délégation.

En mai également, des enseignants des cégeps de Saint-Félicien, Chicoutimi et Édouard-Montpetit se sont joints à la Fédération des cégeps pour une mission en Belgique dans le cadre du projet « Hautes écoles/Écoles supérieures des Arts et cégeps à l'ère numérique ». Ce projet a été dépsosé conjointement par la Fédération des cégeps et son partenaire belge, la Fédération de l'Enseignement Supérieur Catholique (FédESuC), à la Xe Commission mixte permanente Québec/Wallonie-Bruxelles, et financé par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) .

Activités de recrutement

Comme chaque année, la Fédération des cégeps a participé en 2017-2018 à plusieurs salons et événements de recrutements d'étudiants internationaux à l'étranger. En collaboration avec les trois Services régionaux d'admission, la Fédération a ainsi participé à une dizaine de salons de recrutement en France (à Paris, Lyon, Nantes, Grenoble, Bordeaux, Rennes, Nice et Amiens) en cours d'année. En février, la Fédération a participé à des salons de recrutement en Martinique et en Guadeloupe, alors qu'en mars 2018, elle a aussi participé à l'événement *Étudier en/le français au Canada*, à Sao Paulo, au Brésil, ainsi qu'au Salon Qualifica, à Porto, au Portugal. La Fédération des cégeps a de plus coordonné en cours d'année deux projets de recrutement en Guadeloupe et à La Réunion. Dans le cas de ce dernier projet, la direction des affaires internationales de la Fédération avait été mandatée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour réaliser la mission d'information et coordonner la mission de recrutement.

Gestion de programmes de mobilité internationale

En 2017-2018, la Fédération des cégeps a par ailleurs été mandatée par le MEES pour assurer la gestion de six programmes de mobilité internationale destinés aux étudiants internationaux, de même qu'aux étudiants et enseignants québécois.

50

RECHERCHE

Au sein des établissements d'enseignement comme dans leurs centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), les cégeps réalisent des activités de recherche dans de multiples champs d'application qui contribuent à l'avancement et au transfert des connaissances.

En 2017-2018 :

Enveloppe budgétaire des programmes de subvention à la recherche

Dans la foulée des travaux du comité mixte de la recherche, et notamment en réponse aux demandes formulées par la Fédération des cépeps, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a confirmé, en début d'année, une majoration de 935 000 $ des programmes de subvention pour 2017-2018. Cette somme correspond à la bonification des enveloppes du Programme d'aide à la recherche et au transfert (PART) et du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) ainsi qu'au retour d'un Programme d'aide à la diffusion des résultats de recherche au collégial (PADRRC), l'ancien Programme de soutien aux chercheurs et aux chercheuses du collégial (PSCCC) ayant été abrogé faute de ressources, victime des compressions budgétaires des dernières années.

Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)

La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) — Oser innover, rendue publique au printemps 2017, invite les différents ministères à reconnaître les frais indirects de la recherche (FIR). Dans son mémoire produit dans le cadre de la consultation entourant la mise en place de la SQRI 2017-2022, la Fédération a insisté sur la nécessité que le MEES reconnaisse les coûts complets de la recherche menée par le réseau des cégeps. C'est avec satisfaction qu'elle a accueilli les nouvelles mesures des programmes de subvention du MEES reconnaissant les FIR à la hauteur de 27 % appliquées au cours de l'année 2017-2018.

Mesures d'aide pour la relève en recherche

Toujours dans la foulée des travaux du comité mixte de la recherche, de nouvelles mesures de soutien destinées aux chercheurs émergents des établissements d'enseignement collégial ont été annoncées en septembre 2017 par le MEES. Ces nouvelles mesures font en sorte qu'il est désormais possible pour une jeune enseignante-chercheuse ou un jeune enseignant-chercheur de solliciter, avec ou sans accompagnement d'un mentor, une libération de tâche d'enseignement en vue de la rédaction d'une demande de subvention de recherche dans le cadre des deux volets du Programme d'aide à la recherche et au transfert, PART-innovation technologique et PART-innovation sociale, ainsi que du Programme PAREA. En outre, les centres collégiaux de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN) sont dorénavant admissibles au PAREA dans la mesure où leur champ d'expertise s'y rattache.

Prix Acfas — Denise-Barbeau

Parrainé par la Fédération des cégeps et l'Association des collèges privés du Québec, le prix d'excellence scientifique Denise-Barbeau vient souligner la qualité exceptionnelle des activités de recherche d'une personne du réseau collégial. Il est remis en alternance chaque année entre deux groupes de disciplines : sciences sociales et humaines ou sciences de la nature, médicales, du génie et mathématiques. Dans le cadre du

Création du Cégep régional de Lanaudière

1998

73e Gala de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) qui a eu lieu le 8 novembre 2017, à Montréal, le Prix Acfas — Denise-Barbeau 2017 dans la catégorie sciences de la nature, médicales, du génie et mathématiques a été remis à M. Éric Tamigneaux, enseignant du programme Techniques d'aquaculture au Cégep de la Gaspésie et des Îles, et chercheur au Centre d'innovation de l'aquaculture et des pêches du Québec affilié au même cégep. Océanographe de formation, détenteur d'un doctorat en biologie, M. Tamigneaux est un passionné d'aquaculture reconnu comme étant un grand spécialiste de l'écologie des algues d'eau froide.

Forum international Science et société

Les 3, 4 et 5 novembre 2017, s'est tenu au Cégep de Sherbrooke, le 18e Forum international Science et société de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), une occasion unique pour quelque 270 étudiants du réseau collégial en provenance de tout le Québec de rencontrer des chercheurs québécois et français de renom. Cette 18e édition a ainsi offert à ces étudiants et à leurs enseignants accompagnateurs la chance d'approfondir leurs connaissances sur une foule de sujets à l'intersection des sphères scientifique, sociale et politique. Dans un contexte convivial, les participants ont pu, entre autres, discuter du cerveau des jeunes adultes, de génétique, de mesures et modèles, de physique quantique, ou encore de primates et de ville résiliente. En 2017-2018, la Fédération des cégeps a par ailleurs mené des travaux avec l'Acfas et avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) afin que le Forum international Science et société puisse bénéficier d'un soutien financier pour les trois prochaines années.

86e congrès de l'Acfas

La recherche collégiale a été mise en lumière au 86e congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), qui s'est déroulé du 7 au 14 mai 2018 à l'Université du Québec à Chicoutimi. Au total, quatorze colloques organisés par des chercheurs et des chercheuses du réseau collégial et plus d'une centaine de communications scientifiques issues de la recherche exercée dans les établissements d'enseignement collégial et les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) sont venus enrichir les connaissances dans de multiples champs d'études en plus de toucher à des enjeux sociaux d'actualité. La vitalité de la collaboration entre les universités et les cégeps en recherche s'est particulièrement reflétée lors de ce 86e congrès, notamment au colloque *Pratiques, enjeux, défis et avenir de la collaboration université-cégep en recherche* où Mme Céline Desjardins, coordonnatrice de la recherche scientifique à la Fédération des cégeps, est venue en présenter les fondements.

Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial : le Québec refait le choix du cégep

2005

La recherche collégiale, c'est...

Depuis leur création, les cégeps contribuent à l'accroissement du savoir et à l'avancement des sciences à travers des projets de recherche dans des champs d'application multiples et variés ainsi qu'à travers des collaborations fructueuses avec les universités. Les chercheurs du collégial, précisons-le, exercent leurs activités de recherche au sein de leur département ou dans des groupes de recherche. Dotés d'une dizaine de centres de recherche et de 55 CCTT répartis sur l'ensemble du territoire, les cégeps répondent à des besoins d'innovation et de transfert technologique dans les organisations et dans les entreprises, en particulier dans les PME, ou encore mènent des travaux axés sur le développement de pratiques sociales novatrices dont les retombées profitent à la société dans son ensemble. Et en créant des conditions propices à la recherche pour les enseignants comme pour les étudiants, les professionnels et le employés de soutien, ils favorisent l'émergence de la relève scientifique tout aussi bien que la vitalité des programmes d'études. Près de 4300 entreprises et organismes ont bénéficié du soutien des CCTT dans leurs projets de recherche et d'innovation en 2015-2016. L'effet de ces centres collégiaux de transfert de technologie sur la profitabilité des entreprises était estimé à 210 millions de dollars en 2013.

50

FINANCEMENT

Afin de pouvoir répondre aux besoins accrus et diversifiés des étudiants dans toutes les régions du Québec, les cégeps doivent pouvoir s'appuyer sur un modèle de financement stable tenant compte de ces réalités et leur permettant de planifier à plus long terme leurs projets et leurs activités.

En 2017-2018 :

Révision du modèle de financement des cégeps

Le 16 janvier 2018, devant un comité d'experts mandatés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), la Fédération des cégeps a présenté un mémoire exposant les attentes du réseau collégial public en ce qui a trait au renouvellement de son modèle de financement, le modèle « FABES ». Ce mémoire, fruit des consultations menées par la Fédération auprès des 48 cégeps, regroupe les orientations privilégiées par le réseau pour rendre le modèle de financement des collèges plus apte à soutenir la réalisation de la mission des cégeps, à répondre aux besoins de plus en plus diversifiés des étudiants, en particulier en matière de persévérance et de réussite, à permettre davantage d'agilité et d'efficience dans le respect du processus budgétaire, tant par les cégeps que par le ministère, ainsi qu'à faciliter l'arrimage de l'enseignement supérieur aux besoins évolutifs de la société québécoise. Parmi les 27 attentes énoncées par la Fédération des cégeps, figure en outre la nécessité d'accorder au réseau collégial un réinvestissement important.

Consultations prébudgétaires 2018-2019

Dans ses nombreuses représentations auprès des ministères concernés et dans ses rencontres avec plusieurs sous-ministres et fonctionnaires en cours d'année, la Fédération des cégeps a pu faire connaître largement les demandes du réseau collégial public en matière de financement. Il en a été de même dans son mémoire présenté devant des membres du cabinet du ministre des Finances, M. Carlos Leitao, dans le cadre des consultations prébudgétaires, en février 2018. Rappelant le rôle stratégique du réseau collégial public dans la société québécoise depuis 50 ans, la Fédération a fait valoir que,pour que les cégeps puissent relever les défis actuels et futurs en matière de qualification de la main-d'œuvre et de réponse aux changements technologiques notamment, le gouvernement doit les financer de manière suffisante et prévisible. Dans son mémoire, intitulé *Les cégeps : un tremplin pour l'avenir*, elle a souligné que ce financement à la hausse devrait être accordé dans le but de mieux servir les étudiants, d'accroître la diplomation au collégial, de former des citoyens responsables, de dynamiser la vitalité régionale et de stimuler l'innovation et la productivité. Les collèges publics doivent pouvoir compter sur du financement supplémentaire et pérenne s'ils veulent maintenir une offre de formation accessible sur tout le territoire. En outre, les efforts supplémentaires nécessaires pour accompagner les étudiants jusqu'à la réussitedemandent un soutien gouvernemental additionnel. Avec un tel apport, les cégeps seront en effet en mesure de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers, à ceux des étudiants autochtones, issus de l'immigration, ou encore à ceux des étudiants internationaux. Les services psychosociaux, d'orientation scolaire et professionnelle doivent également bénéficier d'un soutien accru, de manière à répondre aux besoins grandissants et de plus en plus diversifiés de la population étudiante. La Fédération a aussi demandé

Printemps érable

2012

Sommet sur l'enseignement supérieur

que le gouvernement rehausse davantage le financement des cégeps afin qu'ils puissent mieux agir devant les besoins de main-d'œuvre, en facilitant l'accès à la formation collégiale pour l'enseignement régulier comme pour la formation continue, et qu'il soutienne leurs efforts en ce sens par des mesures incitatives telles que les établissements d'enseignement seront mieux mis à profit pour l'accroissement du niveau de formation des travailleurs, à travers des formations réellement qualifiantes, nécessaires pour combler les emplois du futur.

Budget du Québec 2018-2019

Le 27 mars 2018, la Fédération des cégeps réagissait de façon mitigée au dépôt du budget du Québec 2018-2019, les sommes annoncées étant alors bien en deçà des besoins et des attentes du réseau collégial public. C'est avec soulagement que le réseau collégial a finalement accueilli, quelques semaines plus tard, la présentation par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de l'enveloppe budgétaire des cégeps pour 2018-2019. À cette occasion, des sommes additionnelles à celles énoncées dans le budget du Québec ont été annoncées, ce qui a porté à 65 M$ le réinvestissement total dans les collèges en 2018-2019 par le gouvernement. Si environ deux tiers de ce montant sont destinés à rehausser le financement général des cégeps, le reste des sommes servira entre autres à améliorer la réussite et l'intégration de l'ensemble des étudiants, à bonifier le soutien à la réussite des étudiants autochtones et celui à l'accessibilité aux études collégiales pour les étudiants en situation de handicap, ou encore à favoriser les partenariats entre établissements, la concertation et la présence régionale, grâce à la création de pôles régionaux et à la mise en commun d'environnements d'enseignement.

50

AUTRES DOSSIERS

2017-2018
Le réseau collégial public célèbre ses 50 ans

CÉGEP50ANS
D'ÉVOLUTION

2017

Comité en ressources informationnelles (CRI)

Le Comité en ressources informationnelles (CRI) a pour mandat, en particulier, de favoriser le regroupement des cégeps et de faciliter les échanges entre eux pour relever les défis communs en matière de ressources informationnelles. En 2017-2018, plusieurs projets technologiques réseau ont fait l'objet de travaux au sein du CRI, entre autres dans le but d'engendrer des économies d'échelle ou de renforcer l'efficience et l'agilité du réseau. Le CRI a ainsi particulièrement concentré ses efforts, en cours d'année, autour de projets liés à la sécurité de l'information, aux progiciels de gestion intégrée (PGI), à l'infonuagique, à la Stratégie numérique en éducation et en enseignement supérieur, ainsi qu'au eCampus.

Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur

Le 30 mai 2018, la Fédération des cégeps a réagi favorablement à l'annonce du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur présenté par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, et la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David. Ce plan, prévoyant des sommes de près de 240 M$ qui devront être investies d'ici 2023 dans les cégeps et qui serviront à assurer le développement des compétences numériques des étudiants, à favoriser la formation continue du personnel enseignant, professionnel et de soutien en ce qui a trait à la pédagogie numérique, à soutenir les établissements dans l'acquisition d'équipements numériques à des fins pédagogiques et à accroître l'utilisation de ressources et de logiciels en support à l'apprentissage, répond globalement aux besoins exprimés par le réseau collégial public pour réussir sa transition numérique. Plusieurs mesures exposées dans le Plan d'action numérique font en effet écho aux recommandations émises par la Fédération des cégeps dans son mémoire déposé en décembre 2016 dans le cadre de la Stratégie numérique du Québec.

Emploi Cégep

En juillet 2017, la Fédération des cégeps lançait une version améliorée de son portail de recrutement en ligne emploicegep.qc.ca, destiné aux personnes cherchant un emploi dans le réseau collégial public. Au cours de 2017-2018, la Fédération a travaillé au positionnement du portail, en veillant à une animation plus assidue des médias sociaux qui y sont associés. Une stratégie qui a porté fruit, puisque le nombre d'abonnés et le nombre d'interactions ont connu une hausse significative en cours d'année. Pour soutenir les cégeps dans leurs efforts de recrutement et de rétention de personnel, la Fédération a aussi travaillé à l'élaboration et à la planification d'une campagne qui les mettra en vedette comme « employeurs de choix » et qui se déploiera à travers divers médias entre 2018 et 2020.

COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

Carrefour de la réussite au collégial
www.fedecegeps.qc.ca

Le Carrefour de la réussite au collégial soutient les collèges dans la mise en œuvre de leur plan institutionnel de réussite et des activités visant l'amélioration des compétences langagières en français. Il contribue à l'évolution de la réflexion en matière de réussite, de persévérance et de diplomation, à l'amélioration des compétences langagières en français, ainsi qu'au développement de l'expertise et des connaissances dans ce domaine. 11 élabore et diffuse des outils, favorise les échanges et participe à la mise en place de stratégies d'entraide dans l'ensemble des collèges.

Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ)
www.rebicq .ca

Le Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ) est composé de cadres bibliothécaires, de professionnels des bibliothèques (spécialistes en moyens et techniques d'enseignement, bibliothécaires ou conseillers pédagogiques) et de techniciens en documentation, provenant de collèges publics et de collèges privés subventionnés. Il a pour mission de soutenir la mise en commun et le développement des expertises, des outils et des pratiques documentaires des bibliothèques collégiales.

Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC)
www.reptic.qc.ca

Le Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC) regroupe, anime et outille les conseillères et les conseillers pédagogiques responsables de l'intégration pédagogique des technologies dans les cégeps et collèges du Québec, qui interviennent auprès du personnel enseignant de leur établissement pour soutenir l'intégration pédagogique des TIC. Le Réseau fonctionne dans un esprit de travail collaboratif pour concevoir des cadres de référence et des ressources qui sont mis à la disposition de l'ensemble du réseau collégial. Le Réseau REPTIC partage aussi des ressources concernant la lutte au plagiat électronique, le recours à l'infonuagique dans la classe, la formation à distance et le logiciel libre.

Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO)
www.riipso .qc.ca

Le Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO) regroupe environ 250 membres – psychologues, travailleurs sociaux, conseillers en orientation, orthopédagogues, psychoéducateurs, sexologues, éducateurs spécialisés, techniciens en travail social, intervenants de milieu et autres – dont le mandat principal est l'aide psychosociale. Ceux-ci interviennent directement auprès des étudiants aux prises avec une problématique de santé mentale ou d'ordre psychosocial ou encore, vivant une détresse psychologique.

ORGANISMES PARTENAIRES

Collecto
collecto.ca

Fondé en 1997, Collecto est le plus grand regroupement d'achats du secteur de l'éducation au Québec. Il permet aux organisations participantes de réaliser d'importantes économies et de s'assurer un approvisionnement constant en produits de qualité, tout en bénéficiant des conseils et de l'assistance d'une équipe qualifiée, qui maîtrise en tous points les processus d'appels d'offres publics. Organisme à but non lucratif, Collecto favorise la mise en commun de services et offre des solutions technologiques, du perfectionnement et des services-conseils qui répondent aux besoins des cégeps, des commissions scolaires, des universités et des établissements d'enseignement privés.

Ses secteurs d'activité sont :

Les achats regroupés / appels d'offres publics, négociation d'ententes et certification de fournisseurs, gestion et suivi des ententes, gestion contractuelle de programmes d'assurance.

Les solutions technologiques / gestion, développement et assistance aux usagers de logiciels et de solutions informatiques répondant aux besoins du réseau de l'éducation (application de gestion des produits dangereux Véga, gestion intégrée des documents, logiciel antiplagiat), certification de fournisseurs.

Les services aux bibliothèques / négociation de tarifs préférentiels pour l'accès à une vaste gamme de ressources électroniques, solutions technologiques pertinentes (entre autres un système intégré de gestion de bibliothèque Koha), partage d'expertise au sein de communautés virtuelles.

Le perfectionnement / formations collectives et sur mesure, en présence ou à distance, adaptées aux enjeux et aux besoins du réseau de l'éducation.

Les services-conseils / réseau de consultantes et de consultants chevronnés qui connaissent et comprennent les enjeux organisationnels, opérationnels et stratégiques propres au réseau de l'éducation et l'accompagnent dans tous types de projets.

La santé et la sécurité / gestion d'une mutuelle de prévention et services visant à diminuer le nombre d'accidents et à réduire les coûts associés à la santé et à la sécurité au travail.

Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec
www.riasq.qc.ca

Le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) est une corporation à but non lucratif qui œuvre au développement d'activités éducatives de loisir culturel pour les étudiants du milieu collégial. Regroupant la grande majorité des services d'animation culturelle des collèges, des centres d'études et des campus du Québec, publics et privés, le RIASQ produit annuellement les événements intercollégiaux qui occupent le calendrier culturel québécois d'octobre à juin : Cégeps en spectacle, l'Intercollégial d'arts visuels, l'Intercollégial de danse, l'Intercollégial de cinéma étudiant, l'Intercollégial de théâtre, le Circuit d'improvisation du RIASQ, le Concours intercollégial d'écriture dramatique l'Égrégore, et Reporters en spectacle. Le RIASQ appuie également sept autres événements culturels intercollégiaux, soit CégepBD, le Concours intercollégial de sculpture sur neige, le Marathon d'écriture intercollégial, le recueil intercollégial de poésie Pour l'instant, le concours littéraire Critère, l'Intercollégial de philosophie et le concours de courts métrages De l'âme à l'écran.

Réseau Trans-tech
www.reseautranstech.qc.ca

Le Réseau Trans-tech regroupe les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) associés aux cégeps et aux collèges du Québec. Les CCTT ont pour mission d'accompagner les PME et les organismes dans l'innovation par du soutien technique, du développement technologique et de recherche appliquée, de l'information et de la formation. Le Réseau Trans-tech peut aussi compter sur des centres spécialisés dans le domaine des pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN). Ils ont pour but le développement social et sont des lieux de recherche interdisciplinaire appliquée. Le Réseau Trans-tech compte ainsi plus de 1300 experts techniques et scientifiques dans ses 59 centres, dont 55 dans le réseau collégial public, dans toutes les régions du Québec . Le Réseau Trans-tech a comme objectif de concerter l'action des CCTT, de faciliter l'accès à leurs services pour les entreprises et les organismes ainsi que de soutenir les collaborations entre les CCTT et les autres acteurs de l'innovation.

INSTANCES DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS

Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps

Présidence

M. Sylvain Lambert
Directeur général,
Cégep Édouard-Montpetit

Vice-présidence

Mme Nadine Le Gal
Directrice générale,
Cégep de Saint-Jérôme

Président-directeur général de la Fédération des cégeps

M. Bernard Tremblay

Administrateurs et administratrices

Le Conseil des directions générales est composé des 48 directeurs généraux et directrices générales des cégeps et du président-directeur général de la Fédération des cégeps.

Comité directeur

Le Comité directeur exerce les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil des directions générales et conseille les administrateurs dans la réalisation de leurs responsabilités.

Composition

M. Mathieu Cormier
directeur général,
Cégep de Saint-Laurent

M. François Dornier
directeur général,
Cégep de Rimouski

M. Serge Foucher
président du conseil d'administration,
Cégep Marie-Victorin,
président du Forum des PCA

M. René Gingras
directeur général,
Cégep de Rivière-du-Loup

M. Louis Grou
directeur général,
Cégep de Limoilou
(remplacé en juin 2018 par)
M. Michel-Louis Beauchamp
directeur général,
Collège Lionel-Groulx

M. John Halpin
directeur général,
Cégep John Abbott College

Mme Carole Lavoie
directrice générale,
Cégep de Sainte-Foy

M. Sylvain Lambert
directeur général,
Cégep Édouard-Montpetit,
président du CDG

Mme Nadine Le Gal
Directrice général
Cégep de Saint-Jérôme,
vice-présidente du CDG

M. Robert Rousseau,
Directeur général
Cégep de Thetford

M. Bernard Tremblay,
Président-directeur général
de la Fédération des cégeps

Commissions et comités permanents

Le Conseil des directions générales est appuyé par cinq commissions et quatre comités permanents qui mènent des travaux d'analyse.

Commission des affaires pédagogiques (CAP)

Président
Mme Jasmine Gauthier
Directrice des études
Cégep de Jonquière

Commission des affaires étudiantes (CAE)

Président
M. Yves Carignan
Directeur des affaires étudiantes et des relations avec la communauté
Collège Montmorency

Commission des affaires de la formation continue (CAFC)

Présidente
Mme Caroline Bouchard
Directrice des services de la formation continue
Cégep Beauce-Appalaches

Commission des affaires matérielles et financières (CAMAF)

Président
M. Yvon Pépin
Directeur des services financiers
Collège Ahuntsic

Commission des affaires de relations du travail et de ressources humaines (CARTRH)

Président
M. Gilles Perron
Directeur des ressources humaines et secrétaire général
Cégep Marie-Victorin

Comité des ressources informationnelles (CRI)

Président
M. Alexandre Lupien
Directeur des technologies de l'information
Collège Ahuntsic

Comité des affaires internationales (CAI)

Président
M. Richard Laroche
Directeur des études
Collège de Valleyfield

Comité des finances et de vérification

Comité des communications

PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

Bernard Tremblay
Président-directeur général

Céline Desjardins
Coordonnatrice de la
recherche scientifique

Maïté Roy
Coordonnatrice à la
présidence-direction générale

Lyne St-Hilaire
Adjointe à la
présidence-direction générale

Veuillez noter que les photos, prises en novembre 2018, ne correspondent pas toutes aux personnes qui étaient en poste au 30 juin 2018.

DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Jean Bénard
Directeur des technologies de l'information

Michel Allard
Technicien en informatique

Juan Becerra
Technicien en informatique

Tania Bergeron Labrèche
Agente administrative

Alexandre Bufferne
Analyste aux technologies de l'information

Khadim Gueye
Analyste et conseiller en sécurité
de l'information

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

Judith Laurier
Directrice

Isabelle Drapeau
Conseillère en communication

Anne-Marie Pelletier
Technicienne en administration

Mathieu St-Onge
Conseiller en communication

Christian Van Nuffel
Conseiller en communication

DIRECTION DES AFFAIRES ÉDUCATIVES ET DE LA RECHERCHE

Isabelle Laurent
Directrice

Élyse Bélanger
Technicienne Web et médias sociaux

Jessica Bouchet
Technicienne administrative 2.0 (REPTIC/REBICQ)

Anne-Frédérique Champoux
Animatrice du Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ)

Pascale Corney
Conseillère aux affaires éducatives

Hélène Jean-Venturoli
Responsable des affaires pédagogiques

Mireille Kouamou
Technicienne en administration

Valérie Lavoie
Coordonnatrice de la Commission des affaires de la formation continue (CAFC)

Élizabeth Ledoux
Technicienne en administration

Nicole Perreault
Animatrice du Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC)

Geneviève Reed
Animatrice du réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO)

Geneviève Rey-Lescure
Conseillère en recherche et en développement

Julien Rondeau
Technicien en statistiques

Martin Strauss
Coordonnateur de la Commission des affaires étudiantes (CAÉ)

Marie-Claude Vallerand
Technicienne en administration (RIIPSO/Carrefour de la réussite)

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Brigitte Langelier
Directrice

Diane Brien
Conseillère en ressources humaines
et en relations du travail

Marie-Noël Desharnais
Conseillère en développement de la
gestion des ressources humaines

Christiane Dionne
Conseillère par intérim

Suzie Fortin
Conseillère en ressources humaines
et en relations du travail

Martine Lemire
Conseillère en ressources humaines
et en relations du travail

Lucie Massé
Conseillère – Évaluation de la scolarité

Chantal Séguin
Technicienne – Évaluation de la scolarité

Linda Serret
Technicienne en administration

Élizera Joao Teixeira
(en remplacement de Séverine Pugens)
Agente administration – Évaluation
de la scolarité

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Kevin Chaput
(en remplacement de Martin Brazeau)
Directeur par intérim

Mélissa Boucher
Technicienne en administration

France Charette
Agente administrative

Sylvie Lanteigne
Agente administrative

Johanne Lord
Agente de gestion financière

Olivier Verreault-Lefebvre
Analyste économique et financier

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Isabelle Chvatal
LL. B., LL. M.
Directrice

Nathalie Aubé
Technicienne juridique

Valérie Biron
LL. B.
Avocate

Anny Després
Technicienne juridique

Louis-Charles Dufour-Grégoire
CRIA, LL. M.
Avocat

Amélie Fasulo
Adjointe juridique

Émilie Labarre Lauzier
LL. B.
Avocate

Alexandre Lambert
LL. B.
Avocat

Audrey Lapointe
CRHA, LL. B.
Avocate

Valérie Lebel
Technicienne juridique

Jacynthe L'Hostie
Technicienne juridique

Marie-Christine Tremblay
LL. B., D.E.S.S.
Avocate

Nathalie Trudel
Attachée d'administration

DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Sylvie Thériault
Directrice

Nathalie Dubois
Coordonnatrice – recrutement international

Jean-Dominique Graniero
Agent administratif

Laetitia Le Fournis
Technicienne en administration

Mireille Poulin
Coordonnatrice – mobilité internationale

Annie Primeau
Technicienne Web et médias sociaux

RAYONNEMENT

En 2017-2018, la Fédération des cégeps siège à divers organismes ou en est membre :

Association européenne des institutions d'enseignement supérieur (EURASHE)

Association francophone pour le savoir (ACTAS)

Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI)

Canal Savoir

Centre de prévention contre la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

Collèges et instituts Canada (CICAN)

Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

Conseil du patronat du Québec (CPQ)

Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ)

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Programme IMHE

Organisation universitaire interaméricaine (OUI)

OSEntreprendre

Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)

Solidarité rurale du Québec (SRQ)

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2018

	2018	2017
PRODUITS		
Cotisations annuelles	**3 985 565 $**	3 639 983 $
Intérêts	**62 218 $**	32 677 $
Honoraires, publicité et ventes	**530 307 $**	539 038 $
Subventions	**25 468 $**	10 466 $
Produits provenant des projets spéciaux et des services fournis	**429 009 $**	466 061 $
Total des produits avant produits générés par les projets spéciaux en cours	**5 032 567 $**	4 688 225 $
Produits générés par les projets spéciaux en cours	**4 788 919 $**	4 844 498 $
	9 821 486 $	9 532 723 $
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**3 484 638 $**	3 275 414 $
Instances et comités	**131 923 $**	129 357 $
Représentation, publication et information	**435 739 $**	346 191 $
Fournitures et frais de bureau	**68 640 $**	27 780 $
Services, honoraires et contrats	**358 061 $**	347 220 $
Charges locatives	**352 144 $**	374 217 $
Informatique	**110 031 $**	105 094 $
Amortissement des immobilisations	**102 494 $**	91 938 $
Total des charges avant charges encourues pour les projets spéciaux en cours	**5 043 670 $**	4 697 211 $
Charges encourues pour les projets spéciaux en cours	**4 788 919 $**	4 844 498 $
	9 832 589 $	9 541 709 $
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	**(11 103 $)**	(8 986 $)

État de la situation financière

Au 30 juin 2018

	2018	2017
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	**3 697 729 $**	3 745 388 $
Débiteurs	**756 917 $**	581 526 $
Frais payés d'avance	**175 085 $**	3 867 $
	4 629 731 $	4 330 781 $
Immobilisations	**277 179 $**	282 796 $
	4 906 910 $	4 613 577 $
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	**2 397 751 $**	2 481 431 $
Produits reportés des projets spéciaux en cours	**1 999 030 $**	1 632 399 $
Subventions reportées	**33 811 $**	22 159 $
Produits perçus par anticipation	**14 483 $**	4 650 $
	4 445 075 $	4 140 639 $
SOLDES DE FONDS		
Fonds d'administration	**(1 429 $)**	9 176 $
Fonds d'immobilisation	**277 179 $**	282 796 $
Fonds de négociation	**186 085 $**	180 966 $
	461 835 $	472 938 $
	4 906 910 $	4 613 577 $

Fédération
des cégeps

500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone : 514 381-8631
Télécopieur : 514 381-2263
comm@fedecegeps.qc.ca
www.fedecegeps.qc.ca